

Compte-rendu de la réunion du Conseil du jeudi 4 Mars 2019

à 18h30, salle ARC en CIEL, 67, rue Parmentier

**Temps de prière**

Chant : N’aie pas peur, laisse-toi regarder par le Christ

Laisse-toi regarder car il t’aime. (bis)

**Évangile de Jésus Christ selon saint Marc** ( 10, 17-27) Le jeune homme riche.

**En 2019** : fête des 175 ans de l'entrée dans la vie de Sainte Bernadette.

Thème de l’année :

**« Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous .»**

Nous voudrions, comme Marie l’a proposé à Bernadette, suivre un chemin de Pâques, mourir à la vie ancienne, pour découvrir la vraie Vie, le vrai Bonheur. Il faut, certes, écouter, il faut aussi s’engager.

Un pèlerin ne peut pas revenir chez lui comme il était parti. Cela suppose qu’il se laisse peu à peu dépouiller, désencombrer, appauvrir, pour s’ouvrir aux richesses du don de Dieu. Bernadette ne faisait pas à sa famille une leçon de morale quand elle leur transmettait cet appel : *« Pourvu qu’ils ne s’enrichissent pas ! »* Elle leur ouvrait l’horizon qu’elle avait elle-même contemplé à la Grotte, cet autre monde, qui n’a besoin que de notre oui pour faire éclater nos carapaces et s’épanouir au soleil de Dieu.

Bernadette a connu personnellement ou indirectement toutes sortes de pauvretés, physique, matérielle, intellectuelle, sociale… Elle a rencontré l’incompréhension et le mépris.   
Elle nous aide à comprendre et accueillir le vide des cœurs qui ne trouvent aucun sens à la vie et connaissent la tentation du suicide, le vide moral et religieux de beaucoup, la « misère de l’esprit ».

Elle a bénéficié d’une double richesse, l’amour et la prière en famille, et plus tard en communauté.   
Ce bonheur, elle a voulu le partager avec les pauvres : *« J’aime beaucoup les pauvres, j’aime soigner les malades : je resterai chez les sœurs de Nevers. »*

Bernadette a connu le vrai bonheur : *« Oh non, Bernadette, tu n’es pas pauvre ; tu es heureuse, oui, heureuse ! »* (Mgr Thibault)

Notre Père..

**Remarques sur le C.R. du Conseil du 3 janvier 2019**

Aucune remarque n’a été faite, le compte-rendu est adopté.

**Préparation de l’Assemblée Générale**

L’Assemblée Générale aura lieu le 17 mars 2019, organisée par les groupes de St Ennemond en Gier, Génilac, St Paul en Jarez.

Elle aura lieu à l’institution Sainte Marie à St Chamond.

Les modifications du règlement intérieur seront présentées.

**Informations pour le pèlerinage 2019**

-Tenues pour les hospitaliers malades

Les anciens hospitaliers qui, du fait de leur handicap ou maladie, participent au pèlerinage de Lourdes, en tant que « pèlerin malade » ne pourront pas porter leur tenue d’hospitalier, au cours du pèlerinage. Cela permet de mieux les accompagner et de ne pas les confondre avec les hospitaliers en service, pour éviter tout malentendu.

-Conditions de sortie pour les accompagnants :

Les personnes « accompagnantes » d’un pèlerin malade et qui logent à l’accueil St Frai, seront autorisées à sortir SEULES après avoir signalé :

* Leur sortie auprès du secrétariat ou de l’IDE responsable ,
* L’heure de leur retour,
* Le nom de la personne qui prend le relais auprès du pèlerin malade.

Ces infos seront consignées dans le cahier de suivi des sorties.

Ces précautions sont prises afin de déstabiliser au minimum ces personnes malades.

**Important :** Les accompagnants ne peuvent pas sortir avec leur personne malade, sans être accompagnés par un hospitalier en service et avoir prévenu le responsable de salle, pendant toute la durée du pèlerinage.

-Sortie pour pèlerins malades :

Suite au dernier pèlerinage et en fonction du lieu d’accueil ( Marie St Frai), les hospitalières et hospitaliers, doivent éviter les arrêts dans les boutiques et aux terrasses de café, lors des sorties et retours avec les personnes malades, de façon systématique.

Ceci, afin d’être vigilants, notamment sur les risques liés à l’association médicament, alcool, en autre…

**Inscriptions au pèlerinage :**

Pour les hospitaliers**: Les 28 et 29 mars**, selon l’horaire défini avec la Direction des Pèlerinages.

Pour les pèlerins malades : **Les 29 et 30 avril.**

Il est important que nous soyons très nombreux comme hospitalières et hospitaliers pour accompagner nos pèlerins logés à l’accueil. Pour 150 personnes malades il serait bien que nous soyons plus de 300 hospitaliers pour assurer un bon service auprès d’eux.

Si nous demandons le certificat médical pour les hospitaliers et hospitalières, c’est pour que chacun puisse assurer dans de bonnes conditions son service à Lourdes.

**Rencontre Province : Notre Dame de la Salette**

Cette année, cette rencontre est organisée par l’ hospitalité de Grenoble, elle aura lieu à La Salette, les 23 et 24 mars.

**Questions Diverses**

Le Samedi 15 juin de 14h à 17h, formation à la maison Saint Antoine, le thème sera « hygiène et manutention » . Cet après-midi est ouvert à tous : nouveaux et anciens hospitaliers.

**Manifestations :**

Dimanche 7 avril : Loto organisé par le groupe St Etienne Sud à partir de 14 heures. Salle des associations rue Bossuet, quartier de Solaure.

**Prochaine réunion du conseil :** le lundi 13 mai à 18H30

**PERMANENCES DE L’HOSPITALITE :** Chaque mardi matin. Ligne directe avec répondeur : 04 77 59 37 66 (Vous pouvez laisser un message qui sera écouté le mardi matin). @ : [hospitalite@diocese-saintetienne.fr](mailto:hospitalite@diocese-saintetienne.fr)

**BLOG** : Adresse <http://hospitalite.diocese-saintetienne.fr>

Ou écrire, le plus simplement : hospitalité de Saint-Etienne ….

Vous cherchez une date de pèlerinage, de manifestation …, une information sur notre mission, ayez le réflexe de consulter le Blog. Vous pouvez laisser des commentaires, ils seront les bienvenus.

Grâce au blog, vous avez des liens avec le Diocèse, le Service des Pèlerinages, la Pastorale de la Santé et les Sanctuaires de Lourdes, et ainsi consulter leurs sites.

Bien fidèlement, Votre Président – Michel

et Vos Secrétaires –Marie-Claude – Odile